

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M23-0025112

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	2503	Société :
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : NABIL Rachida		
Date de naissance : 1994/82		
Adresse :		
Tél. : Total des frais engagés : Dhs		

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :	/ /		
Nom et prénom du malade :	KAMAL Mousset Age: 		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Affection / NEUROLOGIQUE		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input checked="" type="checkbox"/> ALC	Pathologie : GSM 06
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 22-831111			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE RESIDENCE ANHAÏM <u>Siham GUFRAOUI</u> <u>Docteur en Pharmacie</u> <u>4, Résidence Anhaïm - Oujda</u> <u>tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca</u> 092050293	<u>2024.01.24</u>	<u>T: 679.82</u>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
D'ANALYSES MEDICALES Dr. J. L. KHALLOUK Médecin Biologiste 49, Bd Oued Dacira La Flotte Lot CHAMAN Dulha - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44	27/10/24	B 430 TP	LABORATOIRE CHALOUK D'ANALYSES MEDICALES Dr. J. L. KHALLOUK Médecin Biologiste 49, Bd Oued Dacira La Flotte, Lot. Cham Dulha - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Sara Marsli

- Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Diplôme universitaire dans les céphalées et migraines de l'université de Lille, France
- Diplôme en électroencéphalographie de la faculté de médecine de Rabat (EEG)
- Electroneuromyographie (ENMG)



Neurologue

اختصاصية في أمراض الدماغ والأعصاب

دكتورة سارة مرسلي

- طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء
- دبلوم جامعي في أنواع آلام الرأس بجامعة ليل بفرنسا
- دبلوم في التخطيط التهرباني للدماغ بكلية الطب بارباط (الشيك)
- التخطيط التهرباني للأعصاب والعضلات

24-01-24

Mr KANALI Mohamed

- NFS - pf

ALAT LABORATOIRE CHAHID
D'ANALYSES MEDICALS
Dr. J. L. KHALLOUK
Féminine Médecin Biologiste
349, Bd Oued Zahrar 1a Flanc 1ol. Chahid
Oulata - Casablanca Tel: 05 22 93 33 48
Fax: 05 22 86 31 33 / GSM: 06 87 19 33 10
Neurologue EEG ENMG
Dr. S. MARSLI

📞 05 22 86 31 33 📞 06 87 19 33 10 🎤 drsaramarsli@gmail.com

📍 75, Rue Abou Alaa Zahar, 1er étage N°1, Quartier des Hôpitaux - Casablanca

زنقة أبو علاء الذهري، الطابق الأول رقم 1، هي المستشفيات (أمام كلية طب الأسنان) - الدار البيضاء

Dr Sara Marsli

- Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca
- Diplôme universitaire dans les céphalées et migraines de l'université de Lille, France
- Diplôme en électroencéphalographie de la faculté de médecine de Rabat (EEG)
- Electroneuromyographie (ENMG)



Neurologue

اختصاصية في أمراض الدماغ والاعصاب

الدكتورة سارة مرسلي

- طبيبة داخلية سابقة بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء
- دبلوم جامعي في أنواع الأمراض بجامعة ليل بفرنسا
- دبلوم في التخطيط الكهربائي للدماغ بكلية الطب بباربادوس (الشيكاغو)
- التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

24-01-24

Dr. Sara Marsli

13.30 X 6

①

Acipolacide claudicante

45

- - - - -

03 mois

T: 679.80

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
Siham OULFRAOUI
Docteur en Pharmacie
4, Résidence Annaim - Oulfa
Tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca

Dr. Sara Marsli
Neurologue EEG ENMG
Tunisie Abou Aza Lezir, quartier des hôpitaux,
06 87 19 33 10 / GM 06 87 19 33 10
Fax: 05 22 86 31 33 / Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
I. étagé Appr. N°1

CHRONO 500
sanofi-aventis Maroc
aci Route de Rabat - R.P.1-
val Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V. : 113DH30

30
pel
à li 6 118 001 0 810 73

18
sanofi-aventis Maroc
aci Route de Rabat - R.P.1-
val Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V. : 113DH30
3
6 118 001 0 810 73

sanofi-aventis Maroc
aci Route de Rabat - R.P.1-
val Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V. : 113DH30
3
6 118 001 0 810 73

sanofi-aventis Maroc
aci Route de Rabat - R.P.1-
val Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V. : 113DH30
3
6 118 001 0 810 73

sanofi-aventis Maroc
aci Route de Rabat - R.P.1-
val Ain Sébaâ 20250 - Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V. : 113DH30
3
6 118 001 0 810 73



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

LABORATOIRE CHAHDIA D'ANALYSES MEDICALES
Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca
Dr J.L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

349, Bd Oued Daoura Lot CHAHDIA Oulfa CASABLANCA- TEL 0522933344, Mail: labochahdia@gmail.com
INPE: 093062149 / ICE: 001718112000062 / IF : 18800233

Casablanca le 27 février 2024

Monsieur KAMALI MOHAMED

FACTURE N°	832	
Analyses :		
Numération formule sanguine -----	B	80
Transaminases OT -----	B	50
Transaminases PT -----	B	50
Ferritine -----	B	250 Total : B 430
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		570,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq Cent Soixante Dix Dirhams

LABORATOIRE CHAHDI
D'ANALYSES MÉDICALE
Dr J.L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
349, Bd Oued Daoura 1er Etage Lot Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca

Dossier ouvert le : 27/02/24

Prélèvement effectué à 10:39

Edition du : 27/02/24

Monsieur KAMALI MOHAMED

Date de naissance : 04/08/1986

Réf. : 24B1047

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

(Sysmex)

NUMERATION FORMULE SANGUINE

GLOBULES ROUGES

		Normales	Antériorités
		(Homme Adulte)	
Hématurie	4,82	M/mm ³	4,5 - 5,55
Hémoglobine	15,1	g/100 ml	14 - 17
Hématocrite	45	%	40 - 50
- V.G.M.	80	μ ³	80 - 95
- T.C.M.H.	28	pg	28 - 32
- C.C.M.H.	33	g/100 ml	30 - 35

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes	9 000	/mm ³	4000 - 10000	6400
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles	54,4	%	50 - 70	
Soit :	4 896	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles	3,0	%	1 - 3	
Soit :	270	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles	0,0	%	< 1	
Soit :	0	/mm ³	< 100	
Lymphocytes	39,6	%	20 - 40	
Soit :	3 564	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes	3,0	%	1 - 8	
Soit :	270	/mm ³	40 - 800	

PLAQUETTES

Résultat	175 000	/mm ³	150000 - 400000	229000
----------	---------	------------------	-----------------	--------

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES

Dr. J. L. KHALLOUK

Médecin Biologiste

349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot. Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44

349, Bd. Oued Daoura - Lot Chahdia 1er Etage Oulfa - Casablanca - Tél.: 05 22 93 33 44 - E-mail : labochahdia@gmail.com

07 66 41 93 94 - شارع واد الدورة بجزئ الشهدية - الطابق الأول - الألفة الدا البيضاء - الهاتف : 05.22.93.33.44 - النقال : 0522933344

labochahdia@gmail.com - INPE : 093062149 / ICE : 001718112000062 / IF : 18800233 - البريد الإلكتروني:



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

Dr J.L.KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd - Casablanca

Dossier ouvert le : 27/02/24

Prélèvement effectué à 10:39

Edition du : 27/02/24

Monsieur KAMALI MOHAMED

Date de naissance : 04/08/1986

Réf. : 24B1047

Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE (Roche Integra 400+)

Transaminases - SGOT / ASAT ----- :
(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

16,6 UI/l

Normales
< 40

17,3

Transaminases - SGPT / ALAT ----- :
(Dosage enzymatique - Roche Diagnostics Cobas)

24,3 UI/l

< 45

21,0

MARQUEURS

Ferritine ----- :
(Méthode ELFA - Vidas Biomérieux)

34,4 ng/ml

Hommes	:	20	à	350	ng/ml
Femmes cycliques	:	15	à	150	ng/ml
Femmes ménopausées	:	25	à	280	ng/ml
Enfants : A la naissance	:	100	à	300	ng/ml
< à 1 an	:	20	à	100	ng/ml
> à 4 ans	:	Idem adultes			

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J. L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
349, Bd. Oued Daoura, 1er Etage, Lot. Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tél. 05 22 93 33 44